



ÎLE DE FRANCE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ARC

mon réseau militant

**DES OUTILS ET DES MOYENS POUR
VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS AIDER
EN ÎLE-DE-FRANCE**

En 2018, toute la CFDT a décidé de passer à la vitesse supérieure dans l'accompagnement des équipes en créant le dispositif ARC. Aujourd'hui, ce dispositif est consolidé pour :

*« qu'aucune section, aucun militant ne soit
seul avec des questions sans réponses. »*

ARC (Accompagnement-Ressources-Conseil)

RÉPOND AUX FONCTIONS :

ACCOMPAGNER des équipes et militants grâce à un réseau d'accompagnants formés pour intervenir dans leur syndicat.

FACILITER l'accès à l'information de tous les adhérents.

CONSEILLER les équipes grâce à un réseau d'experts et d'avocats.

Pour toute demande

arc@iledefrance.cfdt.fr

A comme **ACCOMPAGNEMENT**

Les équipes syndicales ont besoin d'être accompagnées pour faire face à des situations parfois complexes.

VOUS POUVEZ DEMANDER À ÊTRE AIDÉS POUR :

AMÉLIORER le fonctionnement de votre section.

PRÉPARER votre campagne électorale.

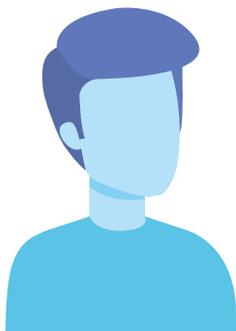
ÉLABORER des revendications et des propositions sur les sujets rencontrés dans votre pratique syndicale.

CONSTRUIRE votre plan de développement ou de formation.

BÉNÉFICIER d'un soutien si vous êtes confronté à une restructuration (plan de sauvegarde de l'emploi, accord de performance collective, etc.)...

Des militants issus de vos syndicats formés à l'accompagnement ou si besoin de la CFDT Île-de-France sont chargés de vous aider.





PHILIPPE
DÉLÉGUÉ SYNDICAL CFDT
DANS UN LABORATOIRE
PHARMACEUTIQUE



Le dialogue social est peu développé dans mon entreprise. Au début du confinement, mon employeur a décidé de placer les 22 visiteurs médicaux au chômage partiel sans activité. Il a fallu batailler.

*Puis en avril, il a voulu nous obliger à prendre nos congés. C'est alors que j'ai contacté la CFDT Île-de-France via l'espace « **ARC, mon réseau militant** ».*

J'ai pu échanger à plusieurs reprises avec un militant en charge de l'ARC en Île-de-France. Il m'a communiqué des infos sur le cadre légal et m'a conseillé sur la stratégie à adopter.

J'ai eu par la suite plusieurs fois recours à ses services, notamment au sujet du forfait jour. Ça m'a vraiment donné le sentiment que je pouvais m'appuyer sur un réseau.



R comme RESSOURCES

L'espace « **ARC, mon réseau militant** » offre un très large panel d'informations pour le secteur privé comme pour le public :

- Des fiches thématiques (télétravail, activité partielle, compte personnel de formation...).
- Des modèles de courriers et des accords signés par d'autres équipes.
- Un outil en ligne de création de documents (tracts, communiqués, etc.).
- Des articles d'actualité pour les militants.

On peut aussi échanger sur les espaces de discussion avec d'autres adhérents et militants, et partager ses propres productions (tracts, accords...).

Ouvrir son espace adhérent

- Sur le site cfdt.fr à l'aide de mon numéro personnel d'adhérent (NPA)
- L'espace « **ARC, mon réseau militant** » se trouve à droite de l'écran.

NOUVEAU !

Si vous faites adhérer un collègue, pensez à lui dire qu'il lui suffit, lors de son adhésion en ligne, de cocher la case : « Ouvrir mon espace adhérent »

CES RESSOURCES RENOUVELÉES ET ALIMENTÉES TRÈS RÉGULIÈREMENT SONT DISPONIBLES POUR TOUS LES ADHÉRENTS.



EUDES
ÉLU AU COMITÉ TECHNIQUE
DANS UNE COMMUNE
DU VAL-D'OISE



Quand j'ai adhéré, mon secrétaire de section m'a tout de suite expliqué comment ouvrir mon espace adhérent sur le site Internet de la CFDT.

*Aujourd'hui, je suis représentant du personnel élu et j'ai pris l'habitude de consulter « **ARC, mon réseau militant** ». Au début, j'ai eu un peu de mal à m'y retrouver, mais c'est devenu un réflexe ! On trouve facilement des réponses à nos questions, notamment grâce au moteur de recherche qui fonctionne bien.*

J'ai eu l'occasion de m'appuyer sur cet espace pour trouver des questionnaires d'enquête lors d'une négociation sur le télétravail, car nous souhaitions consulter préalablement les agents de ma collectivité.

Bien sûr, face à la masse d'infos, il faut faire le tri, pour ne pas se perdre. Mais c'est toujours beaucoup plus rapide et surtout plus fiable que nos recherches habituelles sur les sites Internet ! Il y a des mises à jour régulières et les infos sont très complètes.

C comme **CONSEIL**

**Vous avez besoin d'une expertise spécifique,
de compétences particulières pour vous aider ?**

L'accord régional avec le **cabinet d'experts SYNDEX** permet aux équipes syndicales du privé comme du public d'obtenir une première analyse d'une situation collective, dans le cas où elles ne peuvent accéder facilement à l'expertise.

Grâce à l'accord avec le **réseau d'avocats AVEC**, les équipes peuvent accéder simplement à un conseil dans le domaine du droit du travail.

Dans les deux cas, il s'agit d'organiser un **premier conseil gratuit** et rapide sur une problématique collective relevant des missions d'une section syndicale.

Ce dispositif va évoluer et s'ouvrir à d'autres partenaires pour répondre à vos attentes.



mon réseau militant

FARID
SECRÉTAIRE DU SYNDICAT
SANTÉ SOCIAUX DE PARIS



« Certains établissements de santé participant au service public de santé ont un statut de droit privé. Nous avons eu des difficultés avec un groupement d'intérêt public qui, alors qu'il appliquait le statut de la fonction publique hospitalière, avait changé de convention collective pour d'obscures raisons.

Nous nous sommes tournés vers les référents ARC grâce à qui nous travaillons avec deux avocats pour nous accompagner dans la procédure de contestation. »



SANDRINE
ÉLUE AU CSE
D'UN GROUPE MUTUALISTE

« Nous sommes très souvent interpellés par les salariés sur les choix et les conditions d'attribution des activités sociales et culturelles, notamment les voyages, dans notre entreprise. La CFDT n'étant pas représentée dans la commission de mon CSE qui traite de ces sujets, nous ne pouvions pas demander un simple audit des comptes. J'ai fait appel à un référent ARC qui m'a mise en contact avec Syndex, pour voir comment obtenir ces informations. Ils ont tous été très disponibles et à l'écoute pour nous proposer des pistes d'action syndicale. Nous avons rédigé, ensemble, une série de questions – inattaquables juridiquement – pour les poser à notre expert-comptable dans le cadre de son rapport annuel. Ce sera un véritable levier pour agir. »



ÎLE DE FRANCE

SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



mon réseau militant

VOS RÉFÉRENTS ARC EN ÎLE-DE-FRANCE

Deux référents ARC ont été désignés par la Cfdt Île-de-France. Ils sont chargés de vous apporter au plus tôt la **réponse adaptée** en fonction de vos besoins.

ILS SONT À VOTRE ÉCOUTE !

QUELQUES EXEMPLES :

- Ouvrir mon espace adhérent.
- Faire remplir le formulaire d'adhésion en ligne.
 - Être aidé à préparer une élection.
 - Être mis en contact avec mon syndicat.
- Avoir une réponse rapide pour faire face à une situation...

Pour les contacter, un point d'entrée unique :

arc@iledefrance.cfdt.fr

LE RÉFLEXE 

DES OUTILS DÉDIÉS À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN.